

Communiqué

Une première année charnière pour la Politique d'habitation

Le 17 juin 2024 – Alors que la Politique d'habitation a soufflé sa première bougie, la Ville a compilé les statistiques des différentes initiatives qui composent son plan d'action. Résultat : dans les 12 derniers mois, six projets totalisant 221 unités de logements sociaux ou abordables ont été mis sur les rails.

Trois-Rivières résolument engagée

De nombreux autres projets sont également en branle. En effet, sept autres chantiers qui totaliseront 412 nouvelles portes sont en élaboration, soit à l'étape des études, des plans et devis ou des permis.

À ces initiatives s'ajoutent sept projets réunissant 319 unités récemment concrétisées ou sur le point de l'être. Au total, ce sont donc 960 unités hors marché privé complétées, en cours ou à venir, destinés à des clientèles variées qui se seront ajoutées au parc immobilier.

L'engrenage de la construction de logements sociaux et abordables est donc bien enclenché à la Ville. Cette mobilisation prend toute sa pertinence quand on sait que le taux d'inoccupation avoisine 0,4 % sur le territoire. Rappelons à cet égard que lors de l'adoption de son plan d'action, Trois-Rivières prévoyait dédier 20 M\$ sous différentes formes de contributions pour améliorer la situation.

Des actions en parallèle tout aussi nécessaires

Au-delà de soutenir financièrement les projets, plusieurs actions du plan ont été concrétisées dans les 12 derniers mois. Du lot, mentionnons l'embauche d'un spécialiste en habitation se concentrant à temps plein au soutien au développement de nouvelles unités d'habitation sociales et abordables.

Par ailleurs, Trois-Rivières a récemment adopté un programme de subvention à la construction de logements abordables. La Ville poursuit

Ville de Trois-Rivières Direction des communications et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville C.P. 368 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

Tél.: 311 ou 819 374-2002 Ligne média: 819 384-2980 communication@v3r.net



Communiqué

également la mise en œuvre de son règlement de préemption, l'élaboration d'une stratégie d'acquisition d'immeubles et la conception d'un cadre réglementaire pour autoriser les unités d'habitation accessoires (UHA). Les UHA sont des petits bâtiments pouvant être construits en cours arrière et isolés d'un bâtiment résidentiel unifamilial existant, par exemple, et sont synonymes de densification du territoire.

Une analyse de l'ensemble des propriétés municipales des premiers quartiers et de la première couronne pour vérifier si certaines présentent un potentiel de développement de logement social et abordable est également prévue.

- 30 -

Source: Direction des communications et de la participation publique

Ville de Trois-Rivières

Direction des communications et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville C.P. 368 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

Tél.: 311 ou 819 374-2002 Ligne média: 819 384-2980 communication@v3r.net

v3r.net **311**